



## **PROCES VERBAL**

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

### **30 Novembre 2022**

Après avoir remercié les adhérents, présents à cette assemblée, le Président Xavier LE GALL ouvre la séance à 16 h 30 en présentant l'ordre du jour de cette Assemblée Générale Ordinaire.

Présents : 141 pouvoirs 41 soit 182 votants

#### **1° RAPPORT MORAL DU PRESIDENT**

Il rappelle les objectifs de notre association à savoir accueillir les nouveaux arrivants et leur permettre grâce à un réseau de bénévoles de se constituer un réseau social local.

Ces objectifs retracés par les articles 1 et 2 de la chartre des AVF seront modifiés dans les nouveaux statuts proposés par l'Union Nationale et feront l'objet d'un débat au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra.

Les effectifs, au nombre de 614 dont 112 nouveaux adhérents, sont stables. Le chiffre de 650 adhérents devrait être atteint à la fin de l'année

Le fonctionnement est financé par une cotisation de 22 euros, stable depuis plusieurs années. De participations particulières sont en outre demandées pour chaque activité suivie.

La structure fonctionne grâce à 109 bénévoles dont 8 administrateurs, 15 accueillantes, 76 animateurs (dont 26 à la marche) et 10 chargés de mission. Malheureusement cette année, elle a manqué cruellement de ressources au Conseil d'administration en particulier au niveau des festivités et de la communication.

Elle bénéficie de l'appui de la mairie qui nous fournit gratuitement un local et occasionnellement des salles pour nos réunions, du Crédit Agricole, des commerçants vannetais et des AVF bretonnes.

Le président retrace les principales manifestations de l'année à savoir : le forum des associations, une exposition de peinture dans nos locaux, le cocktail de Noël remplacé par une distribution de plateaux repas, une conférence et des soirées festives pour les nouveaux arrivants et les animateurs, un pique-nique au Bois de Poulbert et un dîner croisière sur le Golfe du Morbihan.

35 activités sont proposées aux adhérents dont certaines ont eu un faible taux de remplissage à cause du COVID. Cette année il convient de souligner remplacement du groupe PLUS par la SOIREE DU MOIS et par le groupe JEUNES PLUS.

## **2° LES PRINCIPAUX GROUPE**

### **Les Nouveaux Arrivants présentés par Colette VANUXEM :**

La saison a été ouverte par une journée à La Gacilly, un apéritif de bienvenu et une visite de Vannes.

Ces animateurs ont proposé 21 activités aux 112 nouveaux arrivants de l'année accompagnés par ceux de l'année précédente frustrés par le Covid.

### **La formation par Sylvie THUAL**

18 Heures de formation dispensée par l'URAVF sur l'administration des associations, et l'environnement GOOGLE. >La charge financière est supportée par la cotisation versée annuellement à l'URAVF.

En interne, pour assurer la prise en main du logiciel ASSOCONNECT, 18 sessions de 2 heures ont profité à 15 accueillants et 4 membres du CA.

Ces formations seront mises en place pour aider toutes les personnes qui prendront une responsabilité dans l'association. Nous recherchons en outre une formation aux premiers secours.

### **Les marches par Philippe RIOU**

La saison précédente a été malmenée par le COVID mais des marches ont été maintenues.

Cette année, 347 marcheurs participent à 4 types de marche suivant la forme physique de chacun. Elles sont encadrées par 26 animateurs dont 6 référents.

A signaler une marche autour de l'île de HOUAT avec 130 participants et un repas qui a réuni 53 marcheurs.

## **3° RAPPORT FINANCIER**

Patrick FOUTEL, trésorier démissionnaire depuis la veille, affirme que bénévole, il n'était pas là pour se faire engueuler, ni pour se faire piétiner. Sa décision est dictée par l'ambiance qui régnait depuis une quinzaine de jours et par l'attitude de membres venus contrôler la comptabilité. Déserteur depuis 36 heures, il ne ferait pas la présentation des comptes mais qu'il était présent pour répondre aux questions.

Le président assure alors la présentation des comptes faite sur power-point.

Exercices	2020-2021	2021-2022
RECETTES	32 120	51336
DEPENSES	- 31 432	- 51052
RESULTATS	+ 648	+ 284
LIVRET	56579	51392

La trésorerie en fin d'exercice est en baisse de 6110 euros. D'autre part, la diminution de la cotisation versée à l'UNAVF et l'absence de formation payante ont permis de multiplier par 2 les dépenses pour les manifestations de l'association et par 4 celles faites au bénéfice du groupe des Nouveaux Arrivants.

#### **4° RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Françoise VAERSTRAETE a eu à disposition toutes les pièces comptables liées à l'exercice, et a pu ainsi

valider par sondage un certain nombre d'écritures et de soldes comptables. Toutes ces vérifications lui permettent de dire que les comptes reflètent fidèlement la situation financière de l'association.

Elle estime qu'il faudra 650 adhérents pour atteindre un équilibre financier.

Elle valorise l'apport des bénévoles à la somme de 87 667 euros et la mise à disposition du local à la somme annuelle de 8 100 euros.

Elle félicite Patrick FOUTEL pour la quantité et la qualité du travail accompli et le remercie pour la bonne présentation des pièces, ce qui a facilité son travail de vérification.

#### **5° APPROBATION DES COMPTES ET QUITUS AUX ADMINISTRATEURS**

**Soumis au vote, les comptes de l'exercice écoulé 2021-2022 sont approuvés à l'unanimité des adhérents.**

QUITUS est donné à l'unanimité aux membres du Conseil d'Administration

#### **6° ELECTIONS DES MEMBRES DU CA**

Le Secrétaire général précise alors les modalités de l'élection et fait circuler une urne.

Le dépouillement des 182 votes, en présence de scrutateurs volontaires, fait ressortir les résultats suivants :

Colette VANUXEM	180
Françoise GUENEGO	177
Patrick FOUTEL	162
Philippe RIOU	181
Véronique HABRIAS	180
Eric REZE	181
Vincent LERVILLE ANGER	171

Le nouveau Conseil d'administration se réunira par la suite pour élire le président et répartir les différentes responsabilités.

#### **7° INTERVENTION DE LA PRESIDENTE de L' URAVF**

Marie-Christine PROVOST, présidente de l'URAVF et présidente de l'AVF de Rennes intervient pour expliquer les fonctions de l'union nationale et de l'union régionale ainsi que les objectifs de ces dernières.

## 8° ORIENTATIONS ET BUDGET PREVISIONNEL 2023

### -Orientations 2023 entre autres :

- organiser l'accueil des personnes en recherche d'un lien social conformément aux nouveaux statuts,
- pérenniser le bénévolat chez les plus jeunes adhérents,
- développer le programme animations et en priorité le service spécifique des « nouveaux arrivants »,
- renforcer notre notoriété auprès des commerçants ?

### -Budget prévisionnel :

	Années	21-22	22-23
<b>DEPENSES</b>	fonctionnement	11200	9000
	Formation	4000	1500
	Missions réunies	2000	2000
	Animations	11500	15900
	URAVF	1623	3100
	Congrès	1000	0
	<b>TOTAL Dépenses</b>	<b>31623</b>	<b>31500</b>
<b>RECETTES</b>	Adhésions		31000
	Diverses		500
	<b>TOTAL Recettes</b>		<b>31500</b>

Pour tenir cet objectif il faudra revenir à un cocktail de Noël fait par des bénévoles, ne pas faire de formation payante à l'URAVF et atteindre un effectif de 650 adhérents tout en ayant des ateliers pleins.

## 9° MERCI A TOUS LES BENEVOLES

Un grand MERCI à tous ceux qui ont cessé leurs activités après nous avoir consacré beaucoup de leur temps.

-chez les accueillantes : Edith RETAILLEAU, Isabelle ROLAND, Jacqueline CHARRON-ROHON, Ghyslaine GLATZ;

-chez les marcheurs : Marie-Christine GICQUIAUD, Yves LEBOUCHE, Dominique BOUCHAIN, Michel BARREAU;

-chez les animateurs des ateliers : Erika LOHE, Marie-France MAZIN, Patrick SACHET, Claudine THOMAS, France DEPREZ, Sylvie GAGIN, Béatrice CAMUS, Véronique BLANC ;

-chez les administrateurs : Stéphanie SCALABRE, Michel CHABOUD, Sylvie THUAL, Lili BONACCI, Claudine PRUVOT, Bernard COFFRE et Xavier LE GALL.

## 10° QUESTION REPOSES

Le président a clôturé l'assemblée générale en répondant aux questions des adhérents :

**-Jean-Paul PAUVERT par mail Orange: Combien étions-nous de présents et de pouvoirs lors de l'AGE du 7 novembre ?**

*42 présents, 13 procurations et 25 votes par correspondance soit 80 votants potentiels. Les résultats sont affichés sur le tableau de l'AVF.*

**-Jean-Richard DOUCET par mail: Pour faire suite à notre entretien de ce matin durant lequel je t'ai fait lire la « prose » de Patrick le trésorier. Je te confirme que je suis choqué par ces propos d'autant que nous n'avions jamais été informé du solde de l'ex groupe plus. J'attends donc ta confirmation que nous serons bien crédités de la moitié de la somme en compte à savoir 840€ pour la soirée du mois et pareille somme pour l'autre groupe.**

*L'inscription a un atelier mensuel est de 13 €. Cette somme n'est pas destinée au seul fonctionnement de l'atelier, mais entre dans le pot commun de fonctionnement. Il y a trois ans, le montant de l'inscription à ce groupe, initialement de 13 €, a été porté à 20 € pour ne pas avoir à collecter les 1,5 € de boisson, à chaque séance.*

*A l'arrêt du groupe à la mi-mars, cause COVID, Guy Chouteau, l'animateur a fait le bilan des dépenses de boisson, qu'il a défalqué du montant total de la recette qu'il a considéré à 20€ par adhérent, et non 7€. Il annonçait alors un solde positif de 1680€. Or, sur les 5 séances d'octobre à mi-mars, les adhérents n'avaient pas dépensé les 5 fois 1,5 €, soit 7,5 €, ce qui équivaut aux 7 € d'augmentation de l'inscription. Toutefois, au regard de l'importance de ce groupe, et de son frère 7AVF, la somme de 840 € leur est octroyée. Une partie de la somme a déjà été consommée pour la réservation d'une salle externe.*

*M. Doucet fait remarquer que cette information aurait due être communiquée, etsouligne le fait que le compte 6000 mérite un éclaircissement.*

**-un adhérent : Pourquoi ne peut-on pas bénéficier des locaux le weekend et vacances scolaires?**

*A toutes les associations, la ville – qui met le local à notre disposition- a demandé la fermeture des locaux pour réduire les consommations énergétiques, ce que nous appliquons. A titre d'exemple, la réservation de la salle de Conleau prévue pour le 11 novembre (jour férié) a été reportée d'une semaine.*

**-un adhérent : Pourquoi ne sommes-nous pas informés de ce qui se décide au Conseil d'Administration ? Règlement intérieur titre 3 article 1 « Secret des délibérations : ce qui est dit en réunion du conseil d'administration et au bureau doit rester secret. Seules les décisions peuvent être communiquées à l'extérieur »**

Nous avons été en manque d'administrateurs depuis 3 ans, et notamment de responsable de communication. Lil Bonacci, nous a rejoint au début de cette saison, et a rédigé un résumé de nos réunions CA qui a été diffusé aux seuls animateurs d'ateliers et marches. Les nouveaux administrateurs décideront d'une diffusion générale ou non.

L'ASSEMBLEE GENERALE a été déclarée close à 18h 10

Le Président

Le Secrétaire Général